

# RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

5 PRIORITÉS  
21 MESURES  
DÈS **MAINTENANT**



# RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

## 5 PRIORITÉS / 21 MESURES POSSIBLES DÈS MAINTENANT

Les deux mois de confinement ont été plus particulièrement difficiles pour les plus fragiles d'entre nous : familles pauvres ne disposant plus de cantine, habitant.e.s des bidonvilles, travailleuses et travailleurs ou étudiant.e.s précaires, intermittent.e.s du spectacle, chômeuses.eurs en fin de droits...

Le versement d'une aide exceptionnelle par le gouvernement le 15 avril aux foyers aux revenus les plus modestes était, comme l'a souligné le collectif "Alerte-exclusion", un premier pas, insuffisant, et ne touchant pas l'ensemble des personnes en situation de précarité. Alors que le gouvernement est capable de mobiliser des milliards d'euros pour sauver, à juste titre, des entreprises françaises, il consacre à peine 900 millions d'euros pour 4,1 millions de foyers.

Dans ses annonces mardi 28 avril Edouard Philippe n'a proposé aucune mesure spécifique ou supplémentaire pour les plus pauvres d'entre-nous ou pour celles et ceux qui pourraient, du fait de la crise, le devenir. Celles et ceux qui ont des difficultés aujourd'hui à payer leurs loyers. Celles et ceux dont les enfants n'ont pu bénéficier pendant deux mois d'une cantine scolaire à tarif accessible. Celles et ceux pour qui la difficulté d'accès aux soins en temps normal, accentue la vulnérabilité. Celles et ceux que le chômage récent plonge dans la précarité. A croire que la seule réponse du gouvernement à la pauvreté est le retour d'une hypothétique croissance, alors même que l'urgence sociale est là, et que la responsabilité des pouvoirs publics est d'y répondre sans délai.

Dans les territoires d'Outre-mer, dans certains quartiers de métropole, pour beaucoup de familles, c'est l'accès même à l'alimentation qui fait défaut et si les communes, les associations, les voisin.e.s ne prenaient pas en charge cette urgence humanitaire, ce serait peut-être des émeutes qui seraient à craindre, en France, en 2020. Des mesures durables pour réduire les inégalités sociales doivent figurer dans les plans d'après Covid et des mesures d'urgence et de réparation doivent être prises aujourd'hui. C'est la demande solennelle que nous adressons au président de la République et à son gouvernement.

# PRIORITÉ 1

## UN REVENU DÉCENT POUR CHACUN ET CHACUNE

- 500€ par mois pour toutes et tous les allocataires de minimas sociaux (RSA, ASS, AAH, ASPA ...) augmenté de 100 € par enfant, jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire
- 300 € par foyer pour les 1,6 à 1,9 millions de ménages aux revenus modestes ou intermédiaires ayant perdu plus de 30 % de leur revenu pendant la crise sanitaire, et non allocataires des minima sociaux
- RSA automatique et ouvert aux moins de 25 ans
- Moratoire sur les intérêts et frais bancaires liés aux découverts et chèques sans provision
- Report de toutes les mensualités de prêts à l'échéance du prêt en cours, sans intérêts supplémentaires pour les prêts à la consommation comme les prêts immobiliers, pour les ménages en difficultés, c'est-à-dire ayant perdu plus de 30% de leur revenu pendant la crise sanitaire

## PRIORITÉ 2

# UN ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS

- Pour protéger les personnes qui n'ont pu pendant cette période s'acquitter d'une partie ou de la totalité de leur loyer, un moratoire sur les expulsions d'une année, de mars 2020 à mars 2021, y compris pour les étudiants. Pour les petits propriétaires bailleurs de ce fait touchés par des baisses de revenus, l'État prendra en charge une partie voire la totalité des loyers ainsi décalés ou annulés au prorata des pertes constatées.
- Un fonds d'urgence d'aide à la quittance abondé par l'Etat et les assurances, ce fonds doit permettre qu'aucun ménage ne se retrouve en situation d'impayé en raison du confinement à la fin du moratoire.
- Augmentation de 50 % du chèque énergie pour prendre en compte l'augmentation des dépenses d'énergie liées au confinement.

## PRIORITÉ 3

# DES COMPENSATIONS POUR LES PLUS JEUNES

- En cas de maintien de la fermeture des cantines ou des restaurants universitaires, proposer aux élèves et étudiants des paniers-repas jusqu'à la fin de l'année scolaire. Généraliser les petits-déjeuners et goûters gratuits à l'école.
- Un plan d'action "vacances pour toutes et tous" : en lien avec les collectivités, les associations et le secteur touristique, offrir une semaine de vacances au plein air à chaque enfant pour tous les ménages allocataires de minimas sociaux, dès que les conditions sanitaires le rendront possible.
- Un plan d'action "école pour toutes et tous": piloté par l'éducation nationale, en lien avec les collectivités locales et les associations, pour un public localement ciblé par les équipes pédagogiques à partir du mois d'août pour permettre le raccrochage scolaire des élèves n'ayant pu être suivis pendant le confinement.

## PRIORITÉ 4

# LA SÉCURITÉ SOCIALE ET SANITAIRE AU TRAVAIL

- Maintenir les arrêts de travail pour garde d'enfants après le 1er juin. Tous les enfants ne pourront être accueillis à l'école, et le télétravail cumulé avec la garde d'enfants est facteur de tensions insoutenables pour les familles, monoparentales ou non.
- Organiser une visite médicale du travail pour les salarié.e.s et agents âgé.e.s de 50 ans et plus en vue de déterminer des mesures d'aménagement de poste nécessaires pour la protection de ces personnes ou des restrictions d'aptitudes. Prolonger la possibilité de délivrer des arrêts de travail par les médecins du travail.
- Mettre en place une indemnisation des victimes professionnelles du Covid 19, quelle que soit leur fonction (pas uniquement les soignants comme prévu par le gouvernement, mais aussi les aides à domicile, les policier.e.s, les salarié.e.s de la grande distribution, de l'électricité, de la Poste, tous les "premier.e.s de corvée") et créer un fonds dédié d'indemnisation.

# PRIORITÉ 5

## PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

- Fonds d'urgence pour les associations de solidarité : banques alimentaires, associations caritatives, aide aux demandeurs d'asile, aux sans-domicile-fixe, aux mineurs non accompagnés, aux travailleurs du sexe, ....
- Mise en place, financées par l'Etat, en lien avec les collectivités, de cellules de veille et d'accompagnement mobile d'accès aux droits pour diminuer, notamment le taux de non recours aux minimas sociaux.
- Distribution systématique de masques gratuits et de gel hydroalcoolique pour les habitant.e.s dans les logements sociaux, les logements précaires ou insalubres, les bidonvilles, les campements et les aires d'accueil de gens du voyage.
- Fonds d'urgence pour les associations de prévention et de prise en charge des victimes de violences faites aux femmes et aux enfants.
- Distribution de masques et de gel hydroalcoolique en prison aussi bien aux détenu.e.s qu'au personnel assorti d'un dépistage massif.
- Régularisation des sans-papiers et fermeture des centres de rétention administrative.
- Face aux niveaux de contamination élevés des personnels et aux trop nombreux décès ayant décimés les EHPAD durant cette crise, leur fonctionnement doit être revu. Nous demandons la mise en place d'un plan de concertation d'urgence entre Etat, syndicats, responsables d'EHPAD et collectif de familles et usagers pour refonder le système des EHPAD, du recrutement au système de soin et de prise en compte des aîné.e.s en passant par la rémunération de ses personnels.

**RÉPONDRE À  
L'URGENCE  
SOCIALE**

**5 PRIORITÉS  
21 MESURES  
DÈS MAINTENANT**

*Ces mesures visent, en urgence, à répondre au drame social que vit une partie de la population et d'empêcher toute une autre, en voie de paupérisation, de subir de même. Ces mesures palliatives ne sauraient cependant être suffisantes pour faire face à la crise économique qui suivra la crise du covid19. La nécessité de ne pas reproduire les erreurs passées est plus que jamais d'actualité. Les écologistes portent, dans leur projet "Face à la crise" des propositions pour lutter contre les inégalités à long terme par la transition écologique. L'urgence sociale et l'urgence écologique sont les deux priorités de notre engagement. Nous avons ouvert ce projet à la participation citoyenne et enjoignons le gouvernement à enclencher les mesures indispensables que nous proposons aujourd'hui.*

